

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne suis pas en mesure de répondre à la question pour l'instant, mais j'examinerai la chose avec le ministre des Communications et je donnerai une réponse au député le plus tôt possible.

Mlle Jewett: Je remercie le vice-premier ministre de cette réponse.

L'INCIDENCE DES MISES À PIED EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ
SUR LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Je me tourne maintenant vers le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui sait peut-être qu'au moment où B.C. Telephone s'apprête à licencier 2,200 personnes, elle met en paiement, c'est-à-dire demain, un dividende trimestriel de 40c. l'action, ce qui fait en tout 13.4 millions distribués à ses actionnaires et à sa société mère américaine. Donc, B.C. Telephone profite manifestement des difficultés économiques pour réaliser des profits encore plus gros sur le dos de 2,200 travailleurs.

Comme il va falloir que le gouvernement règle la note avec les prestations d'assurance-chômage, le ministre veut-il examiner ce cas d'exploitation du contribuable canadien et du programme? C'est un abus flagrant du programme d'assurance-chômage.

Des voix: Bravo!

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, pour répéter la réponse du vice-premier ministre, il s'agit d'un cas que nous allons devoir étudier pour voir en quoi il relève du gouvernement fédéral, mais...

Mlle Jewett: L'assurance-chômage.

M. Axworthy: ... lorsqu'il s'agit de payer l'assurance-chômage, on constate que c'est un programme alimenté par les primes des patrons aussi bien que des employés. Donc, ils participent tous deux à ces fonds, ce qui fait que, dans le cas présent, personne n'est injustement favorisé. Chacun doit payer sa juste part, ce qui, au fond, est le principe que nous essayons de faire admettre...

Mlle Jewett: Et le gouvernement?

M. Axworthy: ... d'après lequel chacun doit verser sa juste part.

Mlle Jewett: Il est passé à côté de la question. Pourquoi n'écoutez-vous pas, Lloyd?

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'AUGMENTATION DES PRIMES ENVISAGÉE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Il

sait que, après que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a eu reconnu hier que les primes d'assurance-chômage allaient beaucoup augmenter, les fonctionnaires du ministère des Finances ont déclaré qu'elles pourraient augmenter l'année prochaine de \$2.50 pour \$100 de revenus assurables. Le ministre des Finances pourrait-il dire à la Chambre pourquoi il n'a pas annoncé par le biais de son budget cette hausse secrète d'impôt de 52 p. 100 des primes d'assurance-chômage?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, c'est vrai que les primes devront augmenter en même temps que le chômage. Sans doute le chef de l'opposition se souvient-il qu'en raison du très grand succès remporté l'année précédente, nous avons pu réduire le taux de cotisations dans le budget de novembre. Ce taux devra nécessairement augmenter, mais je ne pense pas qu'il y ait lieu de l'augmenter en juin. Il sera plus opportun de le hausser plus tard cette année. Nous n'avons pas cherché à garder secrète une chose qu'il est impossible de garder secrète, car quiconque connaît la loi sait que le taux des cotisations doit augmenter un jour ou l'autre.

LE MONTANT DE L'AUGMENTATION ENVISAGÉE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, les Canadiens savent que l'honnête budget de 1979 renfermait des prévisions sur la hausse des primes d'assurance-chômage. Le budget du ministre, qui ne mérite sûrement pas le même épithète, n'en renferme pas. Le ministre pourrait-il confirmer maintenant que le gouvernement envisage, comme l'ont dit hier ses fonctionnaires, une hausse de 52 p. 100 des primes d'assurance-chômage que doivent payer les employés, une taxe occulte de 52 p. 100?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Il n'est pas question d'une taxe occulte comme celle-là, madame le Président. C'est de la plus pure fantaisie. Je ne confirme pas les prétendues observations d'un quelconque fonctionnaire anonyme.

LA PART DE L'AUGMENTATION DES PRIMES QUE DEVRAIT
PAYER L'EMPLOYEUR

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, des fonctionnaires nous ont donné leur parole que...

M. MacEachen: Qui est ce fonctionnaire?

M. Clark: Qui sont-ils? Le ministre peut le dire lui-même. Ils s'exprimaient officiellement au nom de son ministère...

M. MacEachen: Qui est-ce?